

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime indemnitaire

B

Techniciens territoriaux

B3

La Direction

La Direction des infrastructures (DI) met en œuvre la politique publique dédiée à la gestion des infrastructures routières en s'inscrivant dans la dynamique développement durable. Elle assure notamment les missions suivantes :

- Préserver le patrimoine dont les chaussées et les ouvrages d'art (ponts, murs, tunnels, ...)
- Offrir de bonnes conditions de circulation
- Améliorer la sécurité en protégeant les usagers contre les accidents et les risques naturels ;
- Favoriser les modes de déplacements alternatifs (aménagement cyclables et les aires de covoiturage)
- Gérer les matériels
- Piloter les opérations de déploiement du très haut débit et de la couverture mobile

Elle se compose de 140 agents répartis au sein de la direction adjointe aménagement mobilités (DIAM) et la direction adjointe patrimoine exploitation (DIPE)

Objectifs du Service

- Définir les politiques, les organisations et les moyens destinés à garantir la fluidité et la sûreté de la circulation routière, à assurer la praticabilité des routes, et informer les usagers
- Assurer la modernisation de l'exploitation routière (déploiement et maintenance des équipements dynamiques et de sécurité sur routes et en tunnels, collecte et diffusion des données relatives à l'usage du réseau routier)
- Participer à la gestion opérationnelle de la circulation et des crises routières (astreintes décisionnaires du pôle, représentation du Département en tant que partenaire actif dans la gestion du PC OSIRIS)

FINALITES DE LA FONCTION

- Assurer le suivi des indicateurs et des données d'exploitation, dont le suivi du comptage routier
- Animer les réflexions et activités liées au déploiement informatique des outils d'exploitation et de gestion de données
- Participer à la gestion du domaine public routier départemental

MISSIONS

Suivi des indicateurs d'exploitation :

- Assurer le recueil des données de comptage routier et de mode doux via les outils informatiques dédiés
- Garantir la diffusion et l'actualisation des données de comptage
- Editer le rapport annuel des comptages, et des rapports de comptage ponctuellement demandés en fonction des problématiques à analyser
- Organiser le comptage tournant et occasionnel avec les agents en charge de cette activité
- Garantir l'utilisation conforme des moyens de mesure du trafic par les agents des Maisons Techniques (formation, informations aux agents, etc...)
- Piloter la modernisation fonctionnelle du système de recueil des données d'exploitation routière
- Participer à la définition des besoins, au passage des commandes et au suivi des fournisseurs
- Assurer la production d'analyses spécifiques à la demande des services du pôle et à partir des données recueillies

Mission de référent géomatique :

- Assurer la mise à jour des données du service exploitation sur l'outil cartographique du département (actualisation des données de comptage, liste des équipements, etc...)
- Participer à l'extraction, à l'analyse de données et à la production de synthèses d'activités des territoires
- Contribuer à la mise en œuvre des outils informatiques de gestion de la production

Gestion du domaine public :

- Instruire les demandes de transports exceptionnels formulées par les entreprises de transport (recueil de l'avis des services, synthèse, préparation, adressage et suivi des avis)
- Assurer la préparation des arrêtés de police temporaire de la circulation
- Participer à l'instruction des demandes d'autorisation de manifestations sportives

Missions annexes :

- Contribuer aux astreintes hivernales du service (plusieurs weekends dans l'hiver)
- Se positionner en qualité de suppléant des membres de l'équipe en sorte de garantir les fonctions vitales et la continuité du service
- Se positionner en qualité de référent et fournisseur de services

Liens hiérarchiques

- Chef du service exploitation
- Directeur adjoint des infrastructures patrimoine exploitation

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- Les services de la Direction et du Pole Aménagement
- Les Maisons techniques départementales (MTD)

Hors du Conseil départemental :

- Les gestionnaires de réseaux routiers
- Réseau technique et réseau de partage d'expérience
- Les entreprises et bureaux d'études

COMPETENCES ATTENDUES

- Niveau BAC+2/3 de type BTS informatique et/ou domaine technique apprécié
- Permis de conduire de catégorie B
- Maîtrise des outils de traitement de données
- Outils et logiciels bureautiques (tableurs, traitement de texte)
- Techniques d'analyse de données numériques
- Connaissances en matière de gestion du domaine public routier
- Sens de l'organisation
- Rigueur et méthode
- Pédagogie et partage des informations
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Appétence pour le traitement de données
- Aptitude au travail en équipe

Caractéristiques

- Résidence administrative : Chambéry
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : OUI
- Poste télétravaillable : OUI
- Port de charges : NON
- Port d'équipements de protection individuelle : NON
- Port de vêtements de travail : NON
- Astreintes : OUI
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON
- ➔ si OUI,
Nombre de points : Néant
Motif : Néant

Moyens

- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : NON
- ➔ Si OUI, préciser :
 - Néant

